

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - SAINT MARCELLIN (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380416400019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ST MARCELLIN

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL VILLE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	37
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	41
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	51
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	52
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	53
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	54

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	55
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 38416	SAINT MARCELLIN BUDGET PRINCIPAL VILLE
-----------------------------------	---

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7970
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
SAINT-MARCELLIN VEROCRS ISERE COMMUNAUTE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5365948	9678684	1183,502568	1099,682382

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) Sources : Fiche DGF 2020 / DGCL Comptes des Communes
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1200,25	1037
2	Produit des impositions directes/population	491,92	500
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1296,07	1182
4	Dépenses d'équipement brut/population	360,10	370
5	Encours de dette/population	967,53	828
6	DGF/population	55,06	152
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 009 086,00	11 232 681,92
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 776 404,08
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		13 009 086,00	13 009 086,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 233 600,08	9 684 730,60
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	416 906,71	73 181,40
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 107 405,21	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 757 912,00	9 757 912,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		22 766 998,00	22 766 998,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 705 749,00	0,00	2 800 252,00	2 800 252,00	2 800 252,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 565 195,00	0,00	4 701 830,00	4 701 830,00	4 701 830,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	20 250,00	20 250,00	20 250,00
65	Autres charges de gestion courante	1 523 090,00	0,00	1 602 757,00	1 602 757,00	1 602 757,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 794 034,00	0,00	9 125 089,00	9 125 089,00	9 125 089,00
66	Charges financières	263 000,00	0,00	91 500,00	91 500,00	91 500,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	49 400,00	49 400,00	49 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		300 000,40	300 000,40	300 000,40
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 072 034,00	0,00	9 565 989,40	9 565 989,40	9 565 989,40
023	Virement à la section d'investissement (5)	694 207,00		2 034 096,60	2 034 096,60	2 034 096,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	605 000,00		1 409 000,00	1 409 000,00	1 409 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 299 207,00		3 443 096,60	3 443 096,60	3 443 096,60
TOTAL		10 371 241,00	0,00	13 009 086,00	13 009 086,00	13 009 086,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		13 009 086,00
--	--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	511 500,00	0,00	443 200,00	443 200,00	443 200,00
73	Impôts et taxes	7 313 441,00	0,00	7 815 306,00	7 815 306,00	7 815 306,00
74	Dotations et participations	1 566 300,00	0,00	1 502 026,00	1 502 026,00	1 502 026,00
75	Autres produits de gestion courante	452 000,00	0,00	458 149,92	458 149,92	458 149,92
Total des recettes de gestion courante		9 943 241,00	0,00	10 328 681,92	10 328 681,92	10 328 681,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	428 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 371 241,00	0,00	10 329 681,92	10 329 681,92	10 329 681,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		903 000,00	903 000,00	903 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		903 000,00	903 000,00	903 000,00
TOTAL		10 371 241,00	0,00	11 232 681,92	11 232 681,92	11 232 681,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		1 776 404,08
---	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		13 009 086,00
--	--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 540 096,60
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le



ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 000,00	16 452,00	217 500,00	217 500,00	233 952,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 428 800,00	247 049,56	1 762 500,00	1 762 500,00	2 009 549,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	550 200,00	153 405,15	890 000,00	890 000,00	1 043 405,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 021 000,00	416 906,71	2 920 000,00	2 920 000,00	3 336 906,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	480 000,00	0,00	3 964 510,00	3 964 510,00	3 964 510,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	90 000,00		323 090,08	323 090,08	323 090,08
	Total des dépenses financières	570 000,00	0,00	4 290 600,08	4 290 600,08	4 290 600,08
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 591 000,00	416 906,71	7 210 600,08	7 210 600,08	7 627 506,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		903 000,00	903 000,00	903 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		1 023 000,00	1 023 000,00	1 023 000,00
	TOTAL	2 591 000,00	416 906,71	8 233 600,08	8 233 600,08	8 650 506,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 107 405,21

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 757 912,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	485 000,00	73 181,40	600 000,00	600 000,00	673 181,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	249 754,00	0,00	3 489 060,00	3 489 060,00	3 489 060,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	734 754,00	73 181,40	4 089 060,00	4 089 060,00	4 162 241,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	434 039,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 451 131,00	1 451 131,00	1 451 131,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	123 000,00	0,00	71 343,00	71 343,00	71 343,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
	Total des recettes financières	557 039,00	0,00	2 032 574,00	2 032 574,00	2 032 574,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 291 793,00	73 181,40	6 121 634,00	6 121 634,00	6 194 815,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	694 207,00		2 034 096,60	2 034 096,60	2 034 096,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	605 000,00		1 409 000,00	1 409 000,00	1 409 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 299 207,00		3 563 096,60	3 563 096,60	3 563 096,60

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le VOTE (3)	510 (- PAR VOTE)
	TOTAL	2 591 000,00	73 181,40	9 684 730,60	9 684 730,60	9 757 912,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 757 912,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 540 096,60

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 800 252,00		2 800 252,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 701 830,00		4 701 830,00
014	Atténuations de produits	20 250,00		20 250,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 602 757,00		1 602 757,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	91 500,00	894 000,00	985 500,00
67	Charges exceptionnelles	49 400,00	0,00	49 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	515 000,00	515 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	300 000,40		300 000,40
023	Virement à la section d'investissement		2 034 096,60	2 034 096,60
Dépenses de fonctionnement – Total		9 565 989,40	3 443 096,60	13 009 086,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 009 086,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 000,00	9 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 964 510,00	0,00	3 964 510,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	233 952,00	0,00	233 952,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 009 549,56	0,00	2 009 549,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 043 405,15	120 000,00	1 163 405,15
26	Participations et créances rattachées	3 000,00	0,00	3 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		894 000,00	894 000,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	323 090,08		323 090,08
Dépenses d'investissement – Total		7 627 506,79	1 023 000,00	8 650 506,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 107 405,21
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 757 912,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	110 000,00		110 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	443 200,00		443 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 815 306,00		7 815 306,00
74	Dotations et participations	1 502 026,00		1 502 026,00
75	Autres produits de gestion courante	458 149,92	0,00	458 149,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	9 000,00	10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		894 000,00	894 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 329 681,92	903 000,00	11 232 681,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 776 404,08
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 009 086,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	510 000,00	0,00	510 000,00
13	Subventions d'investissement	673 181,40	0,00	673 181,40
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 489 060,00	894 000,00	4 383 060,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	120 000,00	120 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	71 343,00	0,00	71 343,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		515 000,00	515 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 034 096,60	2 034 096,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	100,00		100,00
Recettes d'investissement – Total		4 743 684,40	3 563 096,60	8 306 781,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 451 131,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 757 912,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 705 749,00	2 800 252,00	2 800 252,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	259 378,32	283 500,00	283 500,00
60611	Eau et assainissement	100 000,00	80 000,00	80 000,00
60612	Energie - Electricité	410 000,00	450 000,00	450 000,00
60613	Chauffage urbain	70 000,00	80 000,00	80 000,00
60621	Combustibles	80 000,00	80 000,00	80 000,00
60622	Carburants	42 000,00	42 000,00	42 000,00
60623	Alimentation	9 600,00	9 600,00	9 600,00
60624	Produits de traitement	20 200,00	20 000,00	20 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	22 700,00	21 100,00	21 100,00
60631	Fournitures d'entretien	19 500,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	155 700,00	190 320,00	190 320,00
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	11 000,00	11 000,00
60636	Vêtements de travail	11 200,00	15 180,00	15 180,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	9 700,00	9 700,00
6067	Fournitures scolaires	27 000,00	25 400,00	25 400,00
6068	Autres matières et fournitures	5 100,00	6 300,00	6 300,00
611	Contrats de prestations de services	77 300,00	65 150,00	65 150,00
6132	Locations immobilières	45 000,00	42 500,00	42 500,00
6135	Locations mobilières	77 720,00	80 200,00	80 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien terrains	42 000,00	45 000,00	45 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	70 000,00	70 000,00	70 000,00
61551	Entretien matériel roulant	14 500,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	23 000,00	18 792,00	18 792,00
6156	Maintenance	200 890,00	205 090,00	205 090,00
6161	Multirisques	30 000,00	32 000,00	32 000,00
617	Etudes et recherches	840,00	840,00	840,00
6182	Documentation générale et technique	9 150,00	5 900,00	5 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6188	Autres frais divers	32 650,00	31 500,00	31 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	53 200,00	53 500,00	53 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	7 300,00	8 800,00	8 800,00
6231	Annonces et insertions	18 000,00	16 000,00	16 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	63 280,50	83 100,00	83 100,00
6236	Catalogues et imprimés	37 600,00	42 500,00	42 500,00
6238	Divers	16 408,13	19 670,00	19 670,00
6247	Transports collectifs	32 100,00	24 300,00	24 300,00
6251	Voyages et déplacements	5 200,00	4 700,00	4 700,00
6256	Missions	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	27 200,00	19 200,00	19 200,00
6262	Frais de télécommunications	65 280,00	69 470,00	69 470,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 400,00	7 140,00	7 140,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6284	Redevances pour services rendus	18 000,00	20 000,00	20 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 100,00	3 100,00	3 100,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	93 320,00	38 400,00	38 400,00
6288	Autres services extérieurs	107 332,05	129 250,00	129 250,00
63512	Taxes foncières	74 000,00	75 000,00	75 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	50,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	250,00	250,00	250,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 100,00	14 300,00	14 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 565 195,00	4 701 830,00	4 701 830,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	17 000,00	21 000,00	21 000,00
6218	Autre personnel extérieur	12 000,00	22 000,00	22 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 998,00	12 850,00	12 850,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	45 801,00	46 120,00	46 120,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 020 998,00	2 110 000,00	2 110 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	50 000,00	45 900,00	45 900,00
64118	Autres indemnités titulaires	418 499,00	445 350,00	445 350,00
64131	Rémunérations non tit.	446 501,00	422 000,00	422 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	58 500,00	107 660,00	107 660,00
64168	Autres emplois d'insertion	23 000,00	11 600,00	11 600,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les positions nouvelles (3)	510 SLO
			ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF	
6417	Rémunérations des apprentis	58 000,00	20 300,00	20 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	485 407,00	481 600,00	481 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	647 099,00	675 000,00	675 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	23 001,00	17 250,00	17 250,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	93 999,00	85 000,00	85 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 392,00	500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 699,00	8 200,00	8 200,00
64731	Allocations chômage versées directement	50 000,00	44 000,00	44 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 201,00	21 500,00	21 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 100,00	15 500,00	15 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	29 000,00	74 500,00	74 500,00
6488	Autres charges	23 500,00	7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	20 250,00	20 250,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	50,00	50,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	20 200,00	20 200,00
65	Autres charges de gestion courante	1 523 090,00	1 602 757,00	1 602 757,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	7 900,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	41 848,00	41 848,00
6531	Indemnités	115 000,00	118 650,00	118 650,00
6532	Frais de mission	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6533	Cotisations de retraite	8 500,00	6 500,00	6 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 600,00	9 300,00	9 300,00
6535	Formation	6 500,00	20 500,00	20 500,00
6536	Frais de représentation du maire	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	80 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	205 000,00	206 000,00	206 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	726 000,00	726 000,00	726 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	313 400,00	357 174,00	357 174,00
658822	Aides	4 000,00	3 800,00	3 800,00
65888	Autres	30 090,00	42 885,00	42 885,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 794 034,00	9 125 089,00	9 125 089,00
66	Charges financières (b)	263 000,00	91 500,00	91 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	270 000,00	122 000,00	122 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 000,00	-30 500,00	-30 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	49 400,00	49 400,00
6714	Bourses et prix	0,00	9 400,00	9 400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	300 000,40	300 000,40
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 072 034,00	9 565 989,40	9 565 989,40
023	Virement à la section d'investissement	694 207,00	2 034 096,60	2 034 096,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	605 000,00	1 409 000,00	1 409 000,00
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	0,00	894 000,00	894 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	605 000,00	515 000,00	515 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 299 207,00	3 443 096,60	3 443 096,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 299 207,00	3 443 096,60	3 443 096,60
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 371 241,00	13 009 086,00	13 009 086,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 009 086,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice		Affiché le,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1		ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF
= Différence ICNE N – ICNE N-1		-30 500,00

SLOW

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	110 000,00	110 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	90 000,00	90 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	511 500,00	443 200,00	443 200,00
7011	Ventes d'eau	1 000,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	33 000,00	12 500,00	12 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 500,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	70 000,00	50 000,00	50 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	37 000,00	9 400,00	9 400,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	280 000,00	243 800,00	243 800,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	58 000,00	60 000,00	60 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	2 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	40 000,00	40 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	4 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	20 000,00	25 000,00	25 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	7 313 441,00	7 815 306,00	7 815 306,00
73111	Impôts directs locaux	3 859 371,00	3 920 590,00	3 920 590,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 000,00	16 000,00	16 000,00
73211	Attribution de compensation	2 289 070,00	2 594 000,00	2 594 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	56 000,00	56 000,00
73221	FNGIR	728 000,00	728 046,00	728 046,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	24 170,00	24 170,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	175 000,00	175 000,00	175 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieure	2 000,00	1 500,00	1 500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	250 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations et participations	1 566 300,00	1 502 026,00	1 502 026,00
7411	Dotation forfaitaire	150 000,00	78 789,00	78 789,00
74121	Dotation de solidarité rurale	360 000,00	360 000,00	360 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	1 500,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	21 000,00	21 000,00
7472	Participat° Régions	22 000,00	7 000,00	7 000,00
7473	Participat° Départements	35 000,00	45 000,00	45 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	45 000,00	15 000,00	15 000,00
74758	Participat° Autres groupements	5 000,00	25 000,00	25 000,00
7478	Participat° Autres organismes	180 000,00	179 890,00	179 890,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	376 000,00	372 637,00	372 637,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	160 000,00	150 000,00	150 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	16 800,00	17 000,00	17 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	185 000,00	200 000,00	200 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	20 710,00	20 710,00
75	Autres produits de gestion courante	452 000,00	458 149,92	458 149,92
752	Revenus des immeubles	280 000,00	270 100,00	270 100,00
7561	Régies dotées seule autonomie financière	150 000,00	170 000,00	170 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	17 000,00	18 000,00	18 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	49,92	49,92
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 943 241,00	10 328 681,92	10 328 681,92
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	428 000,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	428 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 371 241,00	10 329 681,92	10 329 681,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	903 000,00	903 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	9 000,00	9 000,00
796	Transferts charges financières	0,00	894 000,00	894 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	903 000,00	903 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 371 241,00	11 232 681,92	11 232 681,92

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	SLD
			ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF	
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				1 776 404,08
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				13 009 086,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	42 000,00	217 500,00	217 500,00
2031	Frais d'études	42 000,00	155 000,00	155 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	62 500,00	62 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	50 000,00	50 000,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 428 800,00	1 762 500,00	1 762 500,00
2115	Terrains bâtis	0,00	200 000,00	200 000,00
2116	Cimetières	0,00	25 000,00	25 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00	50 000,00	50 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	280 000,00	142 000,00	142 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	15 000,00	15 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	40 000,00	40 000,00
2135	Installations générales, agencements	499 800,00	175 000,00	175 000,00
2138	Autres constructions	30 000,00	50 000,00	50 000,00
2151	Réseaux de voirie	120 000,00	200 000,00	200 000,00
2152	Installations de voirie	50 000,00	330 000,00	330 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	10 000,00	10 000,00
21538	Autres réseaux	40 000,00	95 000,00	95 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	43 000,00	43 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	90 000,00	90 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	46 000,00	40 000,00	40 000,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	130 000,00	57 500,00	57 500,00
2184	Mobilier	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	148 000,00	135 000,00	135 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	550 200,00	890 000,00	890 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	11 000,00	140 000,00	140 000,00
2313	Constructions	444 200,00	650 000,00	650 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	95 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 021 000,00	2 920 000,00	2 920 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	480 000,00	3 964 510,00	3 964 510,00
1641	Emprunts en euros	480 000,00	475 450,00	475 450,00
166	Refinancement de dette	0,00	3 489 060,00	3 489 060,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	3 000,00	3 000,00
261	Titres de participation	0,00	3 000,00	3 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	90 000,00	323 090,08	323 090,08
Total des dépenses financières		570 000,00	4 290 600,08	4 290 600,08
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 591 000,00	7 210 600,08	7 210 600,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	903 000,00	903 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	9 000,00	9 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	9 000,00	9 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	894 000,00	894 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	894 000,00	894 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	120 000,00	120 000,00
2313	Constructions	0,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	1 023 000,00	1 023 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 591 000,00	8 233 600,08	8 233 600,08


+

RESTES A REALISER N-1 (11)	416 906,71
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 107 405,21
---	---------------------

Envoyé en préfecture le 02/04/2021
 Reçu en préfecture le 02/04/2021
 Affiché le 02/04/2021
 ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			9 757 912,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	485 000,00	600 000,00	600 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	234 900,00	234 900,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	216 216,00	216 216,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	148 884,00	148 884,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	265 470,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	119 530,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	249 754,00	3 489 060,00	3 489 060,00
1641	Emprunts en euros	249 754,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	3 489 060,00	3 489 060,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		734 754,00	4 089 060,00	4 089 060,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	434 039,00	1 961 131,00	1 961 131,00
10222	FCTVA	434 039,00	460 000,00	460 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 451 131,00	1 451 131,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	123 000,00	71 343,00	71 343,00
274	Prêts	0,00	21 343,00	21 343,00
27638	Créance Autres établissements publics	123 000,00	50 000,00	50 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	100,00	100,00
Total des recettes financières		557 039,00	2 032 574,00	2 032 574,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 291 793,00	6 121 634,00	6 121 634,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	694 207,00	2 034 096,60	2 034 096,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	605 000,00	1 409 000,00	1 409 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	894 000,00	894 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	61 500,00	37 100,00	37 100,00
28031	Frais d'études	13 000,00	10 738,00	10 738,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	100,00	100,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	84 000,00	84 365,00	84 365,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 900,00	6 843,00	6 843,00
28132	Immeubles de rapport	7 900,00	7 895,00	7 895,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 000,00	11 072,00	11 072,00
28151	Réseaux de voirie	600,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	5 000,00	8 290,00	8 290,00
281534	Réseaux d'électrification	300,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	400,00	2 665,00	2 665,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 900,00	1 001,00	1 001,00
281571	Matériel roulant	29 000,00	1 000,00	1 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	61 000,00	54 874,00	54 874,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 000,00	23 151,00	23 151,00
28181	Installations générales, aménagt divers	4 500,00	2 724,00	2 724,00
28182	Matériel de transport	23 000,00	31 532,00	31 532,00
28183	Matériel de bureau et informatique	120 000,00	87 000,00	87 000,00
28184	Mobilier	48 000,00	38 000,00	38 000,00
28185	Cheptel	0,00	1 650,00	1 650,00
28188	Autres immo. corporelles	86 000,00	105 000,00	105 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 299 207,00	3 443 096,60	3 443 096,60
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	120 000,00	120 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 299 207,00	3 563 096,60	3 563 096,60

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	510 ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 591 000,00	9 684 730,60	9 684 730,60
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				73 181,40
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 757 912,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	4 290 600	965 000	45 000	110 000	130 000	282 000	0	0	50 000	1 338 000	0	7 210 600
- Equipements municipaux (2)		965 000	45 000	110 000	130 000	282 000	0	0	0	1 338 000	0	2 870 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	0	50 000
- Opérations financières	4 290 600											4 290 600
Dépenses d'ordre	903 000											1 023 000
Total dépenses de l'exercice	5 193 600	1 085 000	45 000	110 000	130 000	282 000	0	0	50 000	1 338 000	0	8 233 600
RAR N-1 et reports	1 107 405	149 761	14 881	191	59 544	0	0	0	0	192 529	0	1 524 312
Total cumulé dépenses d'investissement	6 301 005	1 234 761	59 881	110 191	189 544	282 000	0	0	50 000	1 530 529	0	9 757 912
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 964 731	402 400	0	297 600	0	0	0	0	0	20 000	0	9 684 731
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	16 801	0	0	0	56 380	0	73 181
Total cumulé recettes d'investissement	8 964 731	402 400	0	297 600	0	16 801	0	0	0	76 380	0	9 757 912

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 930 597	4 542 904	375 930	1 023 038	663 845	448 208	745 735	0	0	1 278 829	0	13 009 086
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 930 597	4 542 904	375 930	1 023 038	663 845	448 208	745 735	0	0	1 278 829	0	13 009 086
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	9 916 782	218 810	0	28 800	174 000	416 290	0	0	270 000	25 500	182 500	11 232 682
RAR N-1 et reports	1 776 404	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 776 404
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 693 186	218 810	0	28 800	174 000	416 290	0	0	270 000	25 500	182 500	13 009 086

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

		5 193 600	1 234 761	59 881	110 191	189 544	282 000	0	0	50 000	1 530 529	0	8 650 507
Total dépenses investissement													
Dépenses réelles		4 290 600	1 114 761	59 881	110 191	189 544	282 000	0	0	50 000	1 530 529	0	7 627 507
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	323 090	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	323 090
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	3 964 510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 964 510
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	87 500	0	0	0	35 000	0	0	0	111 452	0	233 952
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	0	50 000
21	Immobilisations corporelles	0	418 500	59 881	10 191	109 544	127 000	0	0	0	1 284 433	0	2 009 550
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	608 761	0	100 000	80 000	120 000	0	0	0	134 644	0	1 043 405
26	Participat° et créances rattachées	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>903 000</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 023 000</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	903 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	903 000
041	Opérations patrimoniales	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000

RECETTES

		8 964 731	402 400	0	297 600	0	16 801	0	0	0	76 380	0	9 757 912
Total recettes investissement													
Recettes réelles		5 521 634	282 400	0	297 600	0	16 801	0	0	0	76 380	0	6 194 815
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 961 131	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 961 131
13	Subventions d'investissement	0	282 400	0	297 600	0	16 801	0	0	0	76 380	0	673 181

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9		TOTAL
											services urbains, environnement	économique	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 489 060	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 489 060
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	71 343	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 343
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 443 097	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 563 097
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 034 097	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 034 097
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 409 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 409 000
041	Opérations patrimoniales	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 930 597	4 542 904	375 930	1 023 038	663 845	448 208	745 735	0	0	1 278 829	0	13 009 086
Dépenses réelles		487 500	4 542 904	375 930	1 023 038	663 845	448 208	745 735	0	0	1 278 829	0	9 565 989
011	Charges à caractère général	75 750	1 636 592	6 100	216 300	330 350	96 960	0	0	0	438 200	0	2 800 252
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 208 240	163 830	806 738	325 445	337 213	19 735	0	0	840 629	0	4 701 830
014	Atténuations de produits	20 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 250
022	Dépenses imprévues	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
65	Autres charges de gestion courante	0	658 072	206 000	0	8 050	4 635	726 000	0	0	0	0	1 602 757
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	91 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 500
67	Charges exceptionnelles	0	40 000	0	0	0	9 400	0	0	0	0	0	49 400
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		3 443 097	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 443 097
023	Virement à la section d'investissement	2 034 097	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 034 097
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 409 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 409 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF services urbains, environnement		9 TOTAL TOTAL économique
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	--	-----------------------------------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		9 916 782	218 810	0	28 800	174 000	416 290	0	0	270 000	25 500	182 500	11 232 682
Recettes réelles		9 013 782	218 810	0	28 800	174 000	416 290	0	0	270 000	25 500	182 500	10 329 682
013	Atténuations de charges	0	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	62 000	0	6 800	90 000	246 400	0	0	0	25 500	12 500	443 200
73	Impôts et taxes	7 815 306	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 815 306
74	Dotations et participations	1 198 426	45 710	0	22 000	66 000	169 890	0	0	0	0	0	1 502 026
75	Autres produits de gestion courante	50	100	0	0	18 000	0	0	0	270 000	0	170 000	458 150
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>903 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>903 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>903 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>903 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 993 420,25									
1641 Emprunts en euros (total)					8 993 420,25									
00001904485	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	28/01/2019	15/02/2019	15/03/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1,25%	1,250	1,250	EUR	A	P	N	A-1
047949G-5026101	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2021	01/01/2021	31/12/2021	1 737 335,74	F	Taux fixe à 0,40%	0,400	0,400	EUR	A	P	N	A-1
5009139	CDC	06/11/2013	01/12/2013	01/03/2014	130 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	T	C	N	A-1
A0108742000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	26/12/2008	31/12/2008	25/01/2009	610 000,00	F	Taux fixe à 4,58%	4,580	4,580	EUR	A	P	N	A-1
AMC11087406	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	24/12/2007	25/12/2007	15/04/2008	610 000,00	F	Taux fixe à 4,42%	4,420	4,420	EUR	A	P	N	A-1
MIN098593	DEXIA CLF BANQUE	11/06/1999	31/10/1999	01/06/2000	441 514,72	F	Taux fixe à 5,13%	5,130	5,130	EUR	A	P	N	A-1
MIN157844	DEXIA CLF BANQUE	07/09/2001	20/12/2001	01/03/2002	358 863,00	F	Taux fixe à 6,18%	6,180	6,180	EUR	A	P	N	A-1
MIN211649EUR	DEXIA CLF BANQUE	08/07/2003	30/11/2003	01/03/2004	210 000,00	F	Taux fixe à 4,84%	4,840	4,840	EUR	A	P	N	A-1
MON267184EUR	DEXIA CLF BANQUE	26/11/2010	30/11/2009	01/01/2010	610 000,00	F	Taux fixe à 4,60%	4,600	4,600	EUR	A	P	N	A-1
MON281588	LA BANQUE POSTALE	17/12/2013	31/12/2013	01/04/2014	140 000,00	F	Taux fixe à 3,43%	3,430	3,470	EUR	T	C	N	A-1
MON535775EUR	SFIL	01/01/2021	01/01/2021	01/04/2021	2 645 706,79	F	Taux fixe à 0,15%	0,150	0,150	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le



ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 993 420,25									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 711 195,51					475 432,43	121 206,45	0,00	86 203,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 711 195,51					475 432,43	121 206,45	0,00	86 203,81
00001904485	N	0,00	A-1	1 300 864,22	12,21	F	Taux fixe à 1,25%	1,250	92 780,76	16 260,80	0,00	12 039,46
047949G-5026101	N	0,00	A-1	1 737 335,74	12,00	F	Taux fixe à 0,40%	0,400	141 620,41	6 949,34	0,00	0,00
5009139	N	0,00	A-1	86 666,64	13,92	V	Livret A + 1	1,530	6 190,48	1 466,45	0,00	112,71
A0108742000	N	0,00	A-1	438 142,33	17,07	F	Taux fixe à 4,58%	4,580	16 194,61	20 066,92	0,00	17 983,18
AMC11087406	N	0,00	A-1	429 131,58	16,29	F	Taux fixe à 4,42%	4,420	16 972,30	20 405,80	0,00	13 960,75
MIN098593	N	0,00	A-1	209 063,06	8,42	F	Taux fixe à 5,13%	5,130	18 858,68	10 724,93	0,00	5 694,09
MIN157844	N	0,00	A-1	210 254,77	10,17	F	Taux fixe à 6,18%	6,180	13 911,05	12 993,74	0,00	10 077,99
MIN211649EUR	N	0,00	A-1	122 826,90	12,17	F	Taux fixe à 4,84%	4,840	7 005,16	5 944,82	0,00	4 684,27
MON267184EUR	N	0,00	A-1	454 203,39	18,00	F	Taux fixe à 4,60%	4,600	15 474,44	20 893,36	0,00	20 126,24
MON281588	N	0,00	A-1	77 000,09	8,00	F	Taux fixe à 3,43%	3,430	9 333,32	2 521,06	0,00	573,93
MON535775EUR	N	0,00	A-1	2 645 706,79	14,00	F	Taux fixe à 0,15%	0,150	137 091,22	2 979,23	0,00	951,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 711 195,51					475 432,43	121 206,45	0,00	86 203,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 711 195,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	22/09/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles	5	22/09/2020
L	Cheptel animaux vivants tels que moutons, daims, biches...	5	22/09/2020
L	Cheptel animaux vivants tels que chien de police...	2	22/09/2020
L	Mobilier type coffre fort fixe...	30	22/09/2020
L	Mobilier type tabouret, chaises..	10	22/09/2020
L	Matériel de bureau et matériel informatique (bureaux, tables, armoires...)	10	22/09/2020
L	Matériel de bureau et matériel informatique (chaises) ordinateurs	4	22/09/2020
L	Matériel de transport camions, véhicules industriels..	10	22/09/2020
L	Matériel de transport voitures...	5	22/09/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements divers	10	22/09/2020
L	Autres installations, matériel et outillages techniques appareils de levage	15	22/09/2020
L	Autres installations, matériel et outillages techniques autres matériels classiques	10	22/09/2020
L	Autres installations, matériel et outillages techniques équipement de garage et ateliers	5	22/09/2020
L	Autres matériel de voirie	10	22/09/2020
L	Autres réseaux divers	30	22/09/2020
L	Matériel roulant	10	22/09/2020
L	Réseaux électrification	8	22/09/2020
L	Installations de voirie	10	22/09/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	8	22/09/2020
L	Immeuble de rapport	25	22/09/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	10	22/09/2020
L	Achat du droit d'utiliser un logiciel	2	22/09/2020
L	Frais d'insertion	3	22/09/2020
L	Subventions versées projets infrastructures	40	22/09/2020
L	Subventions versées bâtiments	30	22/09/2020
L	Subventions versées biens mobiliers	5	22/09/2020
L	Frais d'étude	2	22/09/2020
L	Documents d'urbanisme	2	22/09/2020

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 382 967,02	1 382 967,02	0,00	1 382 967,02
Provision pour risques et charges exceptionnels	0,00	21/11/2019	1 382 967,02	1 382 967,02	0,00	1 382 967,02
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 382 967,02	1 382 967,02	0,00	1 382 967,02

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		807 540,08	I 807 540,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		475 450,00	475 450,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	475 450,00	475 450,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		332 090,08	332 090,08
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 000,00	9 000,00
020	Dépenses imprévues	323 090,08	323 090,08

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	807 540,08	416 906,71	1 107 405,21	2 331 852,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 130 539,60	III 3 130 539,60
Ressources propres externes de l'année (a)		581 343,00	581 343,00
10222	FCTVA	460 000,00	460 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	21 343,00	21 343,00
27638	Créance Autres établissements publics	50 000,00	50 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 549 196,60	2 549 196,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	37 100,00	37 100,00
28031	Frais d'études	10 738,00	10 738,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	100,00	100,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	84 365,00	84 365,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 843,00	6 843,00
28132	Immeubles de rapport	7 895,00	7 895,00
28135	Installations générales, agencements, ..	11 072,00	11 072,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	8 290,00	8 290,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	2 665,00	2 665,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 001,00	1 001,00
281571	Matériel roulant	1 000,00	1 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	54 874,00	54 874,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	23 151,00	23 151,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 724,00	2 724,00
28182	Matériel de transport	31 532,00	31 532,00
28183	Matériel de bureau et informatique	87 000,00	87 000,00
28184	Mobilier	38 000,00	38 000,00
28185	Cheptel	1 650,00	1 650,00
28188	Autres immo. corporelles	105 000,00	105 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100,00	100,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 034 096,60	2 034 096,60

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le



ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF

Total ressources propres disponibles	3 130 539,60	73 181,40	0,00
---	---------------------	------------------	-------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 331 852,00
Ressources propres disponibles	IV	4 654 852,00
Solde	V = IV – II (6)	2 323 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				894 000,00	0,00	0,00	894 000,00
2021	Indemnités pour remboursement anticipé d'emprunt à risques	3	23/03/2021	894 000,00	0,00	0,00	894 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 835 371,46	3 370 427,74										26 251,52	98 428,81	
ACTIS OPH REGION GRENOBLOISE	2017	P	Acquisition - Amélioration de 14 logements 16-18 Boulevard Gambetta / 11 rue des Remparts	CDC	256 858,00	242 003,77	37,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 267,05	5 085,70		
ACTIS OPH REGION GRENOBLOISE	2017	P	Acquisition - Amélioration de 14 logements 16-18 Boulevard Gambetta / 11 rue des Remparts	CDC	85 639,50	81 959,14	47,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 106,45	1 260,06		
ACTIS OPH REGION GRENOBLOISE	2018	P	Acquisition - Amélioration de 14 logements 16-18 Boulevard Gambetta / 11 rue des Remparts	CDC	89 745,50	85 710,40	38,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		471,41	2 034,21		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ACTIS OPH REGION GRENOBLOISE	2018	P	Acquisition - Amélioration de 14 logements 16-18 Boulevard Gambetta / 11 rue des Remparts	CDC	29 895,00	28 849,97	48,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		158,67	526,84
ACTIS OPH REGION GRENOBLOISE	2017	P	Réhabilitation de 48 logements 2/4 Rue Biesse et 5/7 Rue Félix Faure	CDC	386 000,00	346 216,34	22,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		4 673,92	13 620,87
ACTIS PPH REGION GRENOBLOISE	2018	P	Réaménagement des prêts Logements avenue Provence et Place Souvenir Français	CDC	46 871,12	43 553,57	24,00	T	R		0,000	R		0,000	A-1		619,77	1 549,30
OAPC 38 ALPES ISERE HABITAT	2020	P	Remplacement de composants sur la résidence Jean Rony	CDC	232 072,00	232 072,00	25,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		0,00	0,00
OPAC 38 ALPES ISERE HABITAT	2020	P	Construction de 18 logements Rue Champollion Jardins du Savouret	CDC	418 532,00	418 532,00	40,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		0,00	0,00
OPAC 38 ALPES ISERE HABITAT	2021	P	Construction de 18 logements Rue Champollion Jardins du Savouret	CDC	96 910,50	96 910,50	50,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		0,00	0,00
OPAC 38 ALPES ISERE HABITAT	2021	P	Construction de 18 logements Rue Champollion Jardins du Savouret	CDC	255 879,50	255 879,50	40,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		0,00	0,00
OPAC 38 ALPES ISERE HABITAT	2021	P	Construction de 18 logements Rue Champollion Jardins du Savouret	CDC	41 442,50	41 442,50	50,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		0,00	0,00



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	1997	P	Construction de 30 logements Rue de la Poterie Tranche 2	CDC	394 872,68	146 430,26	8,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		2 635,74	17 181,49
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2011	P	Construction de 30 logements Rue de la Poterie Tranche 1	CDC	327 698,66	195 372,81	11,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		3 516,71	16 219,66
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2020	P	Réhabilitation de 20 logements 2 Rue Saint Laurent	CDC	54 761,50	54 761,50	14,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		602,38	4 326,26
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2020	P	Réhabilitation de 20 logements 2 Rue Saint Laurent	CDC	140 000,00	140 000,00	14,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		0,00	11 637,22
SCP COOP HLM HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	Construction de 15 logements Rue Biesse	CDC	283 382,50	280 987,86	39,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		3 793,34	5 521,25
SCP COOP HLM HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	Construction de 15 logements Rue Biesse	CDC	122 803,00	122 965,90	49,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		1 660,04	1 786,64
SCP COOP HLM HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	Construction de 15 logements Rue Biesse	CDC	139 450,00	137 280,29	39,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		755,04	3 165,61
SCP COOP HLM HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	Construction de 15 logements Rue Biesse	CDC	53 451,50	52 886,44	49,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		290,88	943,35
SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2020	P	Réhabilitation de 25 logements ensemble immobilier Le Hameau	CDC	216 606,00	209 832,99	24,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		2 308,17	7 413,47
SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2020	P	Réhabilitation de 25 logements ensemble immobilier Le Hameau	CDC	162 500,00	156 780,00	24,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		391,95	6 156,88
TOTAL GENERAL					3 835 371,46	3 370 427,74											26 251,52	98 428,81

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le



ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	124 680,33
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	124 680,33
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 329 681,92
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,21

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2041511		Subvention dans le cadre de l'ORT	Divers Tiers		50 000,00
FONCTIONNEMENT					
657		Enveloppe globale qui sera attribuée par vote spécifique	Divers Tiers		360 174,00
657362		CCAS	CCAS DE SAINT MARCELLIN	Commune	726 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		27,00	2,70	29,70	24,60	0,00	24,60
Adjoint administratif territorial	C	6,00	0,70	6,70	5,50	0,00	5,50
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	5,00	2,00	7,00	6,80	0,00	6,80
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Rédacteur principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		44,00	8,61	52,61	46,11	3,00	49,11
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique (2 agents)	C	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	12,00	3,15	15,15	12,85	0,00	12,85
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	15,00	0,00	15,00	13,80	0,00	13,80
Adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	6,00	2,46	8,46	8,46	0,00	8,46
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,00	5,00	3,70	0,00	3,70
Atsem principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	3,70	0,00	3,70
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur des activités physiques et sportives principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des activités physiques et sportives principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le
 EMPLOIS POURVUS SUR SLO
 BUDGETAIRES EN ETPT (4)
 ID : 038-213804164-20210323-BP_VILLE-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	2,24	9,24	4,00	1,00	5,00
Adjoint d'animation	C	3,00	0,64	3,64	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1,00	0,60	1,60	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		91,00	13,55	104,55	85,41	4,00	89,41

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique (2 agents)	C	TECH	SMIC	0,00	A PEC	CDD
Animateur	B	ANIM	591	0,00	A CDI	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation (9 agents)	C	ANIM	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique (7 agents)	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Animateur	B	ANIM	372	0,00	3-a°	CDD
Apprenti			SMIC	0,00	A Droit privé	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	613	0,00	3-3-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- CONCESSION - Développement et exploitation du réseau de distribution d'électricité	GEG			0,00
01/02/2019 - CONCESSION	CINEMA LE MELIES		SARL Unipersonnelle	0,00
Détention d'une part du capital				
- OBLIGATIONS	EDF		SA	0,00
- PARTS SOCIALES	CREDIT AGRICOLE		SA	0,00
- PARTS SOCIALES	CAISSE D'EPARGNE		SA	0,00
15/12/1997 - ACTIONS	TERRITOIRES 38		SAEM	0,00
20/03/2017 - ACTIONS	CENTRALES VILLAGEOISES		SAS	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/06/1997 - GARANTIE EMPRUNT	PLURALIS		SA HLM	146 430,26
01/06/2010 - GARANTIE EMPRUNT	PLURALIS		SA HLM	195 372,81
15/03/2017 - GARANTIE EMPRUNT	ACTIS		EPIC	81 959,14
15/03/2017 - GARANTIE EMPRUNT	ACTIS		EPIC	242 003,77
20/03/2017 - GARANTIE EMPRUNT	HABITAT DAUPHINOIS		SCP COOP HLM	122 965,90
24/03/2017 - GARANTIE EMPRUNT	HABITAT DAUPHINOIS		SCP COOP HLM	52 886,44
24/03/2017 - GARANTIE EMPRUNT	HABITAT DAUPHINOIS		SCP COOP HLM	137 280,29
24/03/2017 - GARANTIE EMPRUNT	HABITAT DAUPHINOIS		SCP COOP HLM	280 987,86
10/04/2017 - GARANTIE EMPRUNT	ACTIS		EPIC	346 216,34
08/12/2017 - GARANTIE EMPRUNT	ACTIS		EPIC	28 849,97
08/12/2017 - GARANTIE EMPRUNT	ACTIS		EPIC	85 710,40
01/07/2018 - GARANTIE EMPRUNT	ACTIS		EPIC	43 553,57
09/10/2019 - GARANTIE EMPRUNT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT		SA	209 832,99
09/10/2019 - GARANTIE EMPRUNT	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT		SA	156 780,00
02/12/2019 - GARANTIE EMPRUNT	ALPES ISERE HABITAT		EPIC	255 879,50
02/12/2019 - GARANTIE EMPRUNT	ALPES ISERE HABITAT		EPIC	41 442,50
02/12/2019 - GARANTIE EMPRUNT	ALPES ISERE HABITAT		EPIC	418 532,00
02/12/2019 - GARANTIE EMPRUNT	ALPES ISERE HABITAT		EPIC	96 910,50
17/01/2020 - GARANTIE EMPRUNT	ALPES ISERE HABITAT		EPIC	232 072,00
01/04/2020 - GARANTIE EMPRUNT	PLURALIS		SA HLM	140 000,00
01/04/2020 - GARANTIE EMPRUNT	PLURALIS		SA HLM	54 761,50
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CCAS		ETABLISSEMENT PUBLIC A CONSEIL D'ADMINISTRATION	726 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE	01/01/2017	Fiscalité Professionnelle Unique	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Saint-Marcellin Energie Bois	01/03/2018	2018_015 - 05/02/2018	21380416400134	Chauffage urbain	Oui



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Société	Cinéma Les Méliès	10/07/1997	96.008 - 05/02/1996	Projection de films

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			3 920 590,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/03/2021

Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Marcellin, le 23/03/2021
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Saint-Marcellin, le 23/03/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLOUI IMEN	
ARMAND BENJAMIN	
BALESTAS JEAN-YVES	
BALLOUHEY MARIE-HELENE	
CLEMENT SEGOLENE	
DREYER CHRISTIAN	
FESTIVI BERNARD	
GAUVIN ISABELLE	
GERMAIN MATHIEU	
GHERSINU CHRISTOPHE	
GIARDINO BRUNO	
GILOZ ANDRE	
JACQUOT OLIVIA	
JANY JULES	
LASCOUMES JACQUES	
MATRAS MYLENE	
MOCELLIN RAPHAEL	
MOCELLIN-CHAPRE SYLVIE	
NAVA NICOLE	
ODDOUX PATRICIA	
PAGES XAVIER	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PEVET GINETTE	
PIQUER JEAN-LUC	
RENAULT ALAIN	
SOEN JONATHAN	
THAON NOELLE	
TODESCO VERONIQUE	
VIGNON LUCILE	
VINCENT MONIQUE	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Marcellin, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.